



Coffre-fort mystère de M. BENALLA : demande d'un réquisitoire supplétif

Après BENALLA garde du corps, BENALLA lieutenant-colonel, BENALLA concierge, BENALLA policier, BENALLA CRS, BENALLA agent secret, BENALLA bagagiste, BENALLA en Bretagne, BENALLA à l'Assemblée Nationale, ne ratez pas le nouveau tome des aventures de BENALLA aux éditions Elysée/MACRON :

BENALLA magicien ou comment faire disparaître un coffre



Alors que Monsieur BENALLA est en garde à vue le 20 juillet 2018, les policiers de la police judiciaire de Paris décident d'aller perquisitionner à son domicile privé à ISSY-LES-MOULINAUX à 19h45, pour chercher les armes qu'il a dit avoir stocké dans son armoire forte.

Une erreur bête personne n'a pensé à prendre les clés de l'appartement. D'ailleurs ont-elles bien été enlevées à Monsieur BENALLA et consignées sur le PV de garde à vue ?

Impossible de trouver une solution pour ouvrir la porte avant 21h, heure où les perquisitions ne sont plus possibles et ce jusqu'à 6h le lendemain matin. Un autocollant est mis sur la porte pour la sceller.

Avec toute la panoplie de policier de Monsieur BENALLA, peut-être que lui ou ses amis avaient en leur possession des autocollants de scellé ?

Le lendemain matin, 21 juillet 2018, la PJ revient avec des renforts de l'IGPN. Oui l'IGPN cette police politique, qui ne devrait [plus exister depuis 2001](#). Sans compter un mélange des genres entre enquête judiciaire et administrative, ce qui est parfaitement illégal également.

Bonne nouvelle pour nos collègues, l'appartement est tout propre. Un petit loupé dans le ménage : la personne qui a tout nettoyé a oublié de remettre le coffre-fort à sa place. D'ailleurs, il n'est même plus dans l'appartement. Pour rappel, [dissimuler des preuves c'est 3 ans de prison et 45 000€ d'amende](#).



Ceci est un montage photo humoristique pour illustrer une situation qui ne l'est pas.

Qui est cette personne qui nettoie vite et bien ? Monsieur BENALLA répond « un ami ». Si nous étions au jeu « qui veut gagner des millions », que l'ami reste anonyme, pas de problème. Mais dans une affaire d'état ne pas avoir l'identité de cet « ami » pose un sérieux problème.

Heureusement le 30 juillet 2018, notre avocat [Maître BOUZROU](#) dépose un réquisitoire supplétif pour siffler la fin de la récréation. Du coup, Monsieur BENALLA retrouve le même jour ses armes et les apporte à la Justice. Les armes, qui sont listées officiellement bien sûr !!!

Les trois juges d'instruction nommées dans cette affaire vont avoir beaucoup de boulot, pour retrouver les traces et indices, pour que la vérité éclate.

On pourrait croire que le Parquet, aux ordres de la Garde des Sceaux et indirectement de l'Elysée, a voulu savonner la planche avant de passer le dossier. Heureusement que nous sommes dans une République irréprochable et qu'une telle chose est impossible.



« Quand dans un royaume il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu. » Montesquieu